

CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2019
Délibération n° 2019 - 07

07 - Maîtrise d'œuvre d'infrastructures pour le réseau de transports collectifs – Lancement d'une procédure négociée avec mise en concurrence pour la conclusion d'un accord-cadre

Date de la convocation : le 1^{er} février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Mme Johanna ROLLAND - Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Marc DENIS

Présents : 77

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRELAUD Carole, Mme GRESSUS Michèle, Mme GUERRA Anne-Sophie, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUCHET Erwan, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, M. LE BRUN Pierre-Yves, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTIN Nicolas, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. RENAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, Mme SALOMON Maguy, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, Mme SOTTER Jeanne, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 13

M. ALLARD Gérard (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. TRICHET Franckie), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à Mme CHOQUET Catherine), M. COUTURIER Christian (pouvoir à Mme GRESSUS Michèle), Mme HAKEM Abbassia (pouvoir à Mme LEFRANC Elisabeth), M. HUARD Jean-Paul (pouvoir à M. LE BRUN Pierre-Yves), Mme IMPERIALE Sandra (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. QUERO Thomas), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme SALOMON Maguy), Mme NGENDAHAYO Liliane (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. REBOUH Ali (pouvoir à M. DUCLOS Dominique), M. SOBCZAK André (pouvoir à Mme LE BERRE Dominique)

Absents : 7

M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, Mme DUPORT Sandrine, Mme HOUEL Stéphanie, Mme PIAU Catherine, M. RICHARD Guillaume, Mme RODRIGUEZ Ghislaine

Délibération

Conseil métropolitain du 8 février 2019

07 - Maîtrise d'œuvre d'infrastructures pour le réseau de transports collectifs – Lancement d'une procédure négociée avec mise en concurrence pour la conclusion d'un accord-cadre

Exposé

Nantes Métropole a confié la maîtrise d'ouvrage à son mandataire la SEMITAN de différentes opérations concernant le réseau de transport collectif, au travers d'accords-cadres mono-attributaires de mandats d'acquisition de matériels roulants tramway et bus ou de développement des infrastructures des bâtiments et de sécurisation du réseau de transport collectif.

Dans ce cadre, elle souhaite lancer une consultation sous forme d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents, pour des prestations de maîtrise d'œuvre relatives aux infrastructures du réseau de transport collectif. Il s'agit de prestations de maîtrise d'œuvre relatives au développement d'infrastructures de transport en commun en site propre (études de faisabilité, etc.), de rénovation de voie ferrée, d'amélioration de la ligne aérienne de contact, de sécurisation de carrefours, ou de modification de signalisation ferroviaire tramway par exemple.

Cet accord cadre sera conclu sans seuil minimum ni maximum. A ce stade, les opérations connues à ce jour représentent une dépense estimée à 1, 5 M€HT.

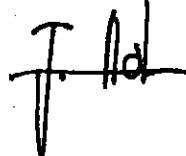
Conformément aux dispositions des articles 26, 74 et suivants du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics, il vous est demandé d'autoriser la SEMITAN, en tant que mandataire, à lancer cette consultation sous forme de procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

Le Conseil délibère et à l'unanimité,

- 1 - approuve le lancement par la SEMITAN d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable pour l'attribution d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents relatifs à des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre ;
- 2 - autorise Monsieur le Directeur Général de la SEMITAN à signer l'accord-cadre résultant de la consultation ;
- 3 – autorise Madame la Présidente à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 08 février 2019

Johanna ROLLAND



La Présidente de Nantes Métropole

Affichée le 15 février 2019

Transmise en préfecture le :

Nantes Métropole

2

Conseil du 08 février 2019

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20190208-2019_07DC-DE
Date de télétransmission : 19/02/2019
Date de réception préfecture : 19/02/2019